

Bilan du projet PAPILLONS DE JOUR pour 2023. (Colette Cense).

Travail plus ciblé sur le volet 2, parution prévue fin 2024 dans la Garzette spéciale numéro 17.

En effet la Garzette spéciale numéro 16 de fin 2023 étant réservée aux oiseaux (rédacteur : Jean-Luc Rousseau).

En 2023 nous avons commencé à traiter plus particulièrement les familles suivantes :

Les piérides : 11 espèces possibles dont 1 migrateur occasionnel (le Marbré de vert, pas contacté à ce jour).

Les hespéries : 12 espèces possibles.

Les zygènes : 11 espèces possibles.

Les riodinides et lycènes : 24 espèces possibles.

Vous pouvez consulter les espèces de ces familles sur OBS28, observatoire PAPILLONS.

2023 aura aussi permis d'améliorer les cartes des familles recensées dans la Garzette spéciale numéro 15 (les papilionides et les nymphalides).

La mise en page de la Garzette spéciale se faisant sur les mois d'été, il restera encore du temps pour affiner les recherches sur les secteurs sous prospectés. Pour connaître ces secteurs rendez vous sur OBS28, à l'accueil cliquez sur les jumelles en haut à gauche, puis sur **l'observatoire PAPILLONS**, là vous descendez jusqu'à **BILAN** et vous cliquez sur **Bilan**, cela vous ouvre la carte générale.

Vous choisissez alors **Rhopalocères** et vous visualisez tout de suite les communes déficitaires (en rouge celles ne comptant aucune espèce d'observée, etc ... voir la légende). Ce sera une bonne aide pour vos prospections à venir.

En conclusion le résultat des observations collectées puis rentrées sur OBS28 sont en hausse bien qu'encore insuffisantes pour envisager la parution d'un Atlas des Papillons de jour d'Eure et Loir avant 3 ou 4 ans. Tout sera fonction de l'implication de chacun. Je vous incite à ne pas relâcher votre effort et de noter les papillons que vous verrez dès le mois de mars 2024.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué cette année à l'amélioration des connaissances dans ce domaine.

Et si vous commenciez dans votre jardin ? pour rentrer les données il est préférable de noter au point (renommé si nécessaire) plutôt qu'à la commune car cela est trop vaste et moins exploitable.

J'ai aussi appris qu'ELN avait été convié à une réunion au Comité de pilotage du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour. Je ne sais pas si quelqu'un a pu s'y rendre et cela serait intéressant de savoir ce qui s'est dit et décidé et si cela peut être relié d'une façon ou d'une autre à notre projet. Mais cela sera peut être abordé lors de la réunion.

Bonnes fêtes de fin d'année.

